

## REGLEMENT

**Les Offices de Tourisme de Puisaye-Forterre organisent via leurs comptes Instagram, Facebook et Twitter un concours de photographies intitulé : « #LaPuisayeAduGenie » !**

### **1-Organisateur :**

Office de Tourisme Cœur de Puisaye  
Siège social  
3, Place de la République – 89170 SAINT-FARDEAU

### **2 - Durée :**

Du 7 juillet 2017 à partir 8h jusqu'au 30 septembre 2017 à minuit inclus.

Toute participation enregistrée avant ou après cette date et cet horaire ne sera pas prise en compte.

### **3 – Principe :**

Les candidats sont invités à soumettre des photos qui reflètent le thème du concours : « #LaPuisayeAduGenie » dans le but de montrer en quoi notre territoire est innovant, recèle de talents et est inspirant.

Les photos doivent obligatoirement être prises sur le territoire de Puisaye-Forterre.

### **4 - Modalités de participation :**

Le fait de soumettre une ou plusieurs photographies, engage le/la participant(e) à accepter irrévocablement toutes les conditions du présent règlement.

#### **4-1 : Participants**

Ce concours est ouvert à toute personne majeure résidente en France métropolitaine.

#### **4-2 : Conditions**

Pour participer, il suffit de poster sa photo avec le hashtag (mot clé) #LaPuisayeAduGenie sur l'un des réseaux sociaux suivant : Instagram, Facebook et Twitter et d'identifier l'Office de Tourisme avec @Lapuisayeadugenie sur facebook et instagram et @PuisayeaDuGenie sur Twitter.

Le Participant doit préciser dans son post le lieu de prise de vue tout en veillant à ce que son profil ne soit pas en mode «privé» pour que l'organisateur puisse voir ses publications.

3 photos seront acceptées par participant (les 3 premières publications faites avec le hashtag : #LaPuisayeaDuGenie).

Les participants s'engagent à céder les droits photographiques à l'Office de Tourisme qui pourra les utiliser pour ses supports de communication (affiches, brochures, réseaux sociaux...) tout en mentionnant le bon copyright.

### **5- Conditions relatives aux photos :**

Le participant doit être l'auteur de la photographie.

Seront refusées les photos :

- A caractère vulgaire.
- A caractère diffamatoire, injurieux, pornographique...
- Représentant un élément soumis à des droits de propriété intellectuelle ou industrielle.

Les photos doivent être envoyées au format :

- JPG ou PNG
- Résolution 72 dpi ou supérieure
- Format paysage ou portrait

### **6 – Détermination des gagnants :**

6 personnes seront désignées par un jury composé de la présidente de l'Office de Tourisme, d'une salariée de l'Office de Tourisme, d'une personne travaillant dans le secteur de la communication et d'un habitant du territoire, d'après les critères d'appréciation suivants :

- Originalité et créativité
- Qualité de la prise de vue
- Respect du thème : #LaPuisayeaDuGenie

D'autre part, une photo sera élue par les internautes en fonction du nombre de like obtenu.

Toutes les photos seront exposées lors de la remise des lots durant la Foire-Exposition de Toucy du 12 au 15 octobre 2017.

### **7 - Dotations :**

- 1<sup>er</sup> lot : Séjour super Wahou ! valeur 356€
  - 1 vol en montgolfière avec Eden Balloon
  - 1 nuit pour deux avec petit déjeuner et coupe de champagne à l'hôtel Blanche de Castille
  - 1 entrée au parc de Boutissaint
  - 1 journée de location de vélos électriques à Family Ecolodge
  
- 2<sup>e</sup> lot : Séjour découverte - valeur 138 €
  - 1 nuit pour deux à l'Ecodomaine des Gilats
  - 1 entrée au parc de Boutissaint
  - 1 pass pour 2 pour l'Escape Game du Bois Guillaume
  - 1 entrée au château de Saint-Fargeau

- 3<sup>e</sup> lot : Journée découverte n°1 - valeur 103 €
  - 1 Escape Game pour 2 à Family Ecolodge
  - 1 entrée au château de Saint-Fargeau
  - 1 entrée au parc de Boutissaint
  - 1 bon de réduction de 13€ au café du bal à Treigny
  
- 4<sup>e</sup> lot : Journée découverte n°2 - valeur 48 €
  - 1 entrée à la ferme du château
  - 1 entrée au parc de Boutissaint
  - 1 enquête pour 2 à Family Ecolodge
  - 1 bon de réduction de 13€ au café du bal à Treigny
  
- 5<sup>e</sup> lot : valeur 37.5 €
  - 1 entrée à la ferme du château
  - 2 places pour le théâtre de l'Atelier à Fontaines
  - Bon pour un couscous au Relais de la Chapelle à Pourrain
  
- 6<sup>e</sup> lot : valeur 30.5 €
  - 2 places pour le théâtre de l'Atelier à Fontaines
  - Bon pour un couscous au Relais de la Chapelle à Pourrain
  
- Prix du Public : valeur 10.5 €
  - Bon pour un couscous au Relais de la Chapelle à Pourrain

### **8 - Modalité d'attribution :**

Les gagnants seront contactés via le réseau social par lequel ils auront participé et les résultats seront communiqués lors d'une remise des prix le samedi 14 octobre 2017 à 11h30 durant la Foire-Exposition de Toucy.

Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables.